Définition

Mur de soutènement : Ouvrage vertical ou oblique, aménagé pour supporter une poussée.

Écran antibruit : Ouvrage vertical destiné à protéger les riverains du bruit occasionné par la circulation des véhicules.

Règle d'interprétation

02600030001 (mur de soutènement) : En bordure d'un plan d'eau, ne pas confondre avec un quai.

02600030002 (écran antibruit) : Assimilable à une clôture. Exclure l'écran formé uniquement par le rehaussement du relief.

Particularité de saisie

Mur de soutènement :
- peut impliquer une ligne de rupture des courbes de niveau.

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie: 635

Discret ☑ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche:

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			
Largeur			
Longueur		200	
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
02600030001	25	4	0	235
02600030002	25	4	1	235

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme					
Annotation					
Objet ponctuel					

Corps variable

fixe

Toponyme

Annotation

Réseau

Hydrographique ☐

Routier ☐

Ferroviaire ☐

Énergétique ☐

Hypsométrie

Élévation ☐

Surface d'exclusion ☐

Ligne de rupture ☑

Source complémentaire

HQ ☐ MRN ☐

SCQ ☐ MTQ ☐

CTOP ☐

Notes de l'usager
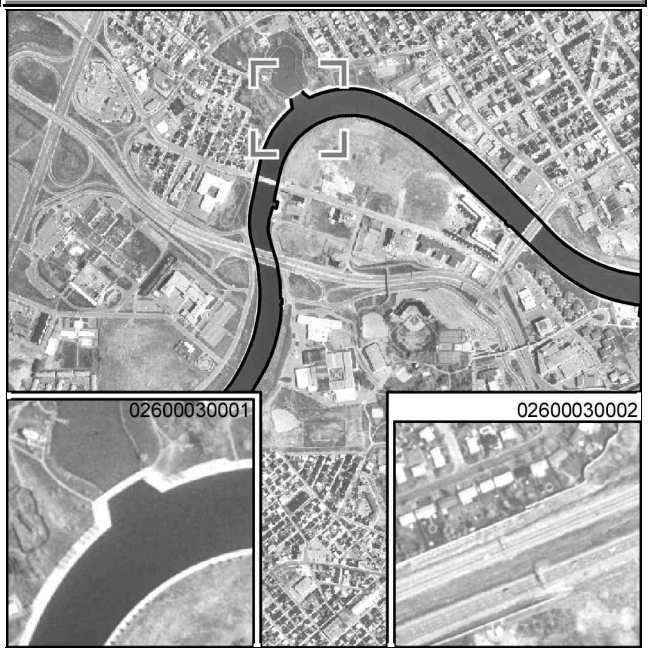
Diagramme de représentation